

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une **généralisation du tri à la source au 1<sup>er</sup> janvier 2024** pour tous les producteurs de déchets en France. Elle **impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers une solution de tri à la source des restes de repas** qui pourra s'articuler autour de **plusieurs solutions** :



Compostage individuel



Compostage partagé



Collecte restes de repas en porte-à-porte



Collecte en apport volontaire

La stratégie du Sirtom :

- Déployer une collecte des biodéchets en porte-à-porte dans les villes les plus urbaines
- Déployer une collecte en apport volontaire dans les communes avec des centres-bourg denses
- Proposer le compostage individuel ou partagé dans les communes les moins denses.

Le SIRTOM vous accompagne en mettant à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- **Un composteur** d'un volume au choix (*Règlement de la participation financière par chèque à l'ordre du Trésor Public*) :

- 400 litres : 20€
- 600 litres : 30€
- 800 litres : 40€
- 1m<sup>3</sup> en bois Douglas : 100€

- **Un bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- **Un mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- **Un guide** du compostage



### Où se procurer un Pack Compost ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs : Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et retournant le formulaire ci-dessous :

	Montant	Quantité	Participation totale
Pack 400L	20€		
Pack 600L	30€		
Pack 800L	40€		
Pack 1m <sup>3</sup>	100€		
<b>TOTAL</b>			



**COUPON REPONSE à retourner au SIRTOM de la Région de Brive**  
CS11019 - Av. du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX



#### Vos coordonnées

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... COMMUNE : .....

Tel : ...../...../...../...../..... Mail : .....@.....

#### Choix du matériel

#### Livraison et retrait

- Retrait auprès du SIRTOM - Av du 4 Juillet 1776 à BRIVE (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)
- Retrait auprès de la mairie de mon domicile (celle notée dans mes coordonnées ci-dessus)